

Progrès technique, productivité et prospérité

dans les pays développés

Le constat est unanime, toutes les statistiques sur le sujet convergent dans le même sens : la croissance de la productivité connaît, ces dernières décennies, un net ralentissement dans l'ensemble des pays développés, tout particulièrement en Europe. Une telle évolution structurelle ne peut manquer de soulever plusieurs questions pour lesquelles les économistes sont loin d'apporter des réponses consensuelles : doit-on y voir un certain essoufflement du progrès technique ? Cette évolution laisse-t-elle présager un ralentissement durable de la croissance économique ? Doit-on s'en inquiéter ou au contraire s'en réjouir ?

Un constat empirique sans appel

Pour mesurer l'efficacité productive des facteurs de production, le travail et le capital, les économistes utilisent soit les productivités apparentes du travail et du capital, calculées séparément, soit la productivité globale des facteurs (PGF), appelée également « productivité multifactorielle » par l'OCDE. Les premières rapportent le flux de richesses créées – la valeur ajoutée brute (VAB) au niveau de l'entreprise ou le produit intérieur brut (PIB) si l'on raisonne pour l'ensemble de l'économie – à la quantité utilisée du facteur dont on veut mesurer l'efficacité productive. Ainsi, la productivité du travail horaire est le rapport entre la VAB et la quantité d'heures travaillées, tandis que la productivité du capital est le rapport entre la VAB et la valeur monétaire du stock de capital fixe utilisé – machines, bâtiments, etc. Le flux de richesses créées étant le résultat de la combinaison des deux facteurs de production, il est néanmoins plus légitime de le rapporter à l'ensemble de la dépense en facteurs travail et capital fixe réalisée à l'occasion du processus de production, pour obtenir la productivité globale des facteurs. Selon des données séculaires empruntées aux analyses de Gilbert Cette [1], économiste à la Banque de France,

on constate, à partir du tableau 1, que le ralentissement de la croissance de la PGF s'inscrit fondamentalement dans une tendance de long terme amorcée, pour la plupart des pays développés, à partir du milieu des années 1970, succédant ainsi à la croissance soutenue enregistrée lors de la période des Trente Glorieuses (1945-1975). On remarque également qu'à partir du début de la crise financière, en 2007-2008, le phénomène s'accroît, à l'exception de l'Espagne, avec une PGF qui s'oriente même à la baisse pour un certain nombre de pays européens, dont la France.

Un progrès technique en panne ?

Cette première question découle très logiquement du constat précédent, dans la mesure où les économistes évaluent le progrès technique à partir de la croissance de la PGF. Plus précisément, celui-ci est défini par l'ensemble des innovations entraînant des changements significatifs dans le processus de production, étant entendu qu'une innovation est la mise en œuvre dans la sphère productive d'une invention, elle-même envisagée comme une découverte scientifique ou technique. En conséquence, l'innovation procède de l'invention, mais l'invention ne se

Yves Besançon,
professeur de SES
au lycée Édouard-Belin
à Vesoul (70)

Tableau 1.

Taux de croissance annuels moyens de la productivité globale des facteurs (PGF) dans l'ensemble de l'économie en %

	France	Zone Euro	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
1890-2012	1,76	0,82	1,54	1,66	1,43	1,04	0,58	1,55
1890-1913	1,34	0,43	1,72	1,15	0,62	0,52	0,71	0,48
1913-1950	1,18	0,41	0,62	1,13	0,15	0,93	0,48	0,74
1950-1975	3,55	1,68	3,23	3,99	4,02	1,28	0,61	4,02
1975-1995	1,69	1,00	1,55	1,56	2,37	1,55	0,37	1,67
1995-2007	1,10	0,50	0,84	0,28	-0,05	1,55	0,71	0,81
2007-2012	-0,29	0,62	-0,24	-0,92	0,52	-0,99	0,55	0,37

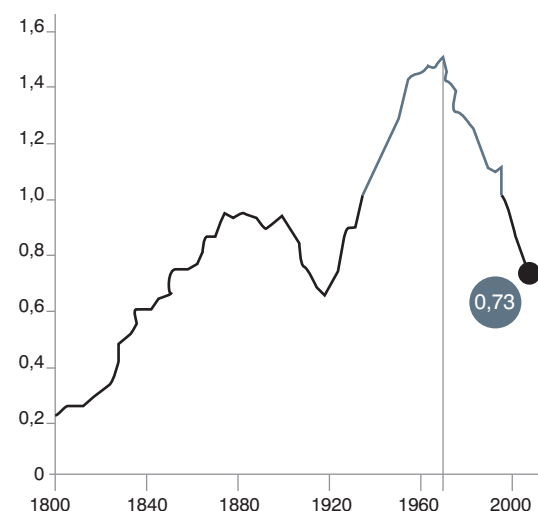
Source : Gilbert Cette, « Croissance de la productivité : quelles perspectives pour la France ? », *France Stratégie*, 27 septembre 2013. www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/jpf-27-septembre-2013.pdf

transforme pas systématiquement en innovation ou pas toujours immédiatement – pensez à la machine à écrire inventée en 1714 en Angleterre, mais seulement commercialisée à la fin du XIX^e siècle ! Cette dernière distinction étant faite, le progrès technique peut alors être étudié au travers de la typologie classique distinguant trois grands types d'innovations : les innovations de processus (dites aussi de *process*), impactant les méthodes de production (la robotisation, par exemple) ou de distribution (comme l'e-commerce), les innovations organisationnelles affectant l'organisation du travail (comme le toyotisme), ou les innovations de produit consistant en l'apparition de nouveaux produits (comme le portable) ou l'amélioration de la qualité des produits existants (la dernière version de l'iPhone). La thèse d'un progrès technique, ainsi défini, qui s'essouffle, est notamment avancée par le généticien moléculaire hollandais Jan Vijn qui, dans un ouvrage majeur [2], met au point un indicateur d'intensité de l'innovation. Celui-ci est construit à partir d'une liste de plus de 300 innovations dites « de rupture » qui ont jalonné l'histoire depuis le début du XIX^e siècle. Comme le met en évidence le graphique 1, à partir des années 1970, c'est-à-dire aux commencements de la troisième révolution industrielle liée à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'intensité de l'innovation ne cesse de diminuer, après une progression séculaire remarquable depuis 1800.

Selon ce scientifique, le temps d'une fréquence élevée de grandes innovations, bouleversant radicalement nos modes de vie et impactant significative-

ment la productivité, serait derrière nous. L'humanité aurait, en quelque sorte, cueilli les premiers grands fruits les plus facilement accessibles de l'innovation de son histoire, si bien qu'il est maintenant de plus en plus difficile d'apporter des innovations majeures. Une dynamique de l'épuisement qui ne peut que s'accroître dans l'avenir, selon Jan Vijn, pour trois raisons principales : une demande sociale croissante de normes réglementaires bridant la propension à l'invention ; un esprit entrepreneurial avide d'une rentabilité à court terme peu favorable aux innovations de rupture ; une moindre incitation à investir des États dans la recherche d'innovations radicales stratégiques

Graphique 1. L'indicateur d'intensité d'innovation



Lecture : un niveau égal à 1 signifie qu'il y a une innovation majeure par an en moyenne. Ainsi, en 1800, avec 0,2, on a en moyenne une innovation majeure tous les cinq ans.

Sources : Jan Vijn [2] ; Le Printemps de l'économie, « Innovation et entreprises », Cnam, avril 2015.

en termes de défense car, nous serions, selon l'auteur, dans un monde de plus en plus pacifié.

Le point de vue de la raréfaction de l'innovation de rupture se retrouve également sous une autre plume percutante, celle de l'économiste Robert Gordon. Selon une argumentation centrale assez proche de celle de Jan Vlieg, l'économiste américain considère que « l'innovation depuis 2000 est centrée sur le loisir et la consommation, mais ne change pas fondamentalement la productivité du travail ou le mode de vie, comme la lumière électrique, l'automobile ou l'eau courante l'ont fait » [3]. Plus précisément, selon Robert Gordon, les deux premières révolutions industrielles, s'étalant du milieu du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, ont impacté fondamentalement notre capacité à produire plus efficacement, et ces gains extraordinaires pour l'humanité ne pourraient se produire qu'une seule fois, ne laissant donc place ultérieurement qu'à des améliorations marginales. Aussi séduisante soit-elle, cette thèse de l'épuisement de l'innovation ne fait pas l'unanimité. En particulier, à l'opposé de cette approche, deux experts américains des NTIC, Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee [4] sont persuadés du contraire. Selon eux,

permet alors à nos deux experts de rester sereins face aux résultats empiriques qui montrent que, jusqu'à présent, ces effets sont plutôt restés limités en termes d'impact sur les gains de productivité (cas des États-Unis selon Robert Gordon, en tout cas des effets jouant sur une période très courte d'à peine dix ans à partir du milieu des années 1990) sinon inexistants (cas de la zone euro, selon les travaux de l'économiste Patrick Artus).

D'autres argumentations fructueuses complémentaires ou alternatives à la thèse de la panne de l'innovation ont été apportées ces dernières années. Faisons tout d'abord référence aux travaux de l'économiste américain William Baumol [5] rappelant en particulier qu'avec le glissement des emplois de l'industrie vers le tertiaire – avec des gains de productivité globalement moins importants dans les services que dans l'industrie –, la productivité du travail de l'ensemble de l'économie, moyenne pondérée des productivités sectorielles, est condamnée à croître plus modérément. Mais il considère tout aussi légitimement que, sur ce point, se pose un problème délicat de mesure des gains de productivité, entraînant très certainement une sous-estimation du gain réel des NTIC en termes d'efficacité productive

“Selon Brynjolfsson et McAfee, nous ne serions qu'à l'aube d'une révolution technologique extraordinaire, aux effets importants sur la dynamique de l'innovation tout entière”

nous ne serions qu'à l'aube d'une révolution technologique extraordinaire, aux effets très importants sur la dynamique de l'innovation tout entière, car la révolution numérique nous permet de démultiplier de plus en plus vite notre capital intellectuel, nerf de l'innovation le plus sensible. La capacité d'innovation deviendrait donc exponentielle au cours du temps, et il en sera ainsi également des effets de cette nouvelle révolution industrielle sur tout le système économique et la société. Cette thèse de la montée en puissance des effets de la révolution des NTIC

des facteurs de production. Pour ce faire, il prend l'exemple de la conception des logiciels, une activité de service à fort contenu intellectuel mobilisant essentiellement du travail, donc à faible productivité du travail, qui permet néanmoins d'augmenter de façon importante la productivité des entreprises industrielles utilisant ces logiciels. La contribution des activités de conception de logiciels aux gains de productivité de l'ensemble de l'économie est donc beaucoup plus importante que celle mesurée directement par la seule productivité dans cette activité

1 The Conference Board,
Total Economy, Database,
janvier 2014.

tertiaire. En d'autres termes, pour mieux mesurer l'apport de chaque activité en matière de gains de productivité, il faudrait également compter sa contribution indirecte.

Pour comprendre les origines du ralentissement des gains de productivité, il nous faut également évoquer deux autres éclairages concernant les conséquences négatives de la dynamique même du capitalisme patrimonial et financier, à l'œuvre depuis plus d'une trentaine d'années. D'une part, plusieurs études empiriques récentes établissent, sans équivoque, les effets négatifs de la financiarisation des économies sur l'évolution de la productivité à long terme. Comme le montrent très bien les économistes de la Banque des règlements internationaux [6], au-delà d'un certain seuil, la financiarisation de l'économie devient prédatrice pour l'économie réelle, en particulier par la captation excessive, au détriment des secteurs de l'économie réelle, des ressources disponibles en capital humain qualifié ou des capitaux destinés traditionnellement au financement des investissements productifs, d'où un impact négatif sur les gains de productivité. D'autre part, en lien avec l'autre dynamique qui a accompagné cette financiarisation excessive, la progression des inégalités dans les pays développés ne peut avoir que des retombées négatives sur la qualité du capital humain, et de fait, contribue très certainement au ralentissement du rythme des gains de productivité du travail. Les études empiriques les plus récentes de l'OCDE montrent bien, à cet égard, l'impact de la dynamique inégalitaire dans les pays développés en termes de paupérisation absolue et relative des classes laborieuses et moyennes, entraînant un accès de plus en plus difficile pour les plus défavorisés aux dispositifs de formation et de soins. Et c'est donc très logiquement dans les pays où le déterminisme social de la réussite scolaire est le plus fort et où les inégalités de santé sont les plus vives que l'on peut raisonnablement supposer que le manque à gagner en matière de progression de la productivité est le plus élevé. À titre d'illustration, cet élément explicatif n'est certainement pas sans lien avec le décrochage d'évolution des gains de productivité entre la France et les pays scandinaves depuis le début de la décennie 2000. Alors que la productivité globale des facteurs progresse de façon comparable en France et en Suède durant la décennie 1990-2000, avec respectivement une hausse moyenne annuelle de 0,5 % et 0,7 %, elle

baisse en France chaque année de 0,3 % en moyenne durant la période 2000-2013, alors qu'elle poursuit en Suède sa progression, certes plus modérée, au rythme annuel moyen de 0,5 %¹.

Enfin, même si les études empiriques directes sur le sujet manquent encore cruellement, il n'est pas déraisonnable d'accorder une part de responsabilité, dans l'explication du phénomène, aux évolutions observées depuis une trentaine d'années sur les marchés du travail dans les pays développés. À commencer par le développement du chômage de masse entraînant une paupérisation accrue des classes laborieuses, avec, dans certains pays, un accompagnement très insuffisant des chômeurs de longue durée en termes de formation, comme c'est le cas en France. Autant de compétences professionnelles humaines inutilisées ou qu'une collectivité laisse se détériorer au fil du temps, avec au final un énorme « gâchis » humain affaiblissant nécessairement la dynamique de long terme de la productivité. La précarisation de l'emploi, induite des politiques de flexibilisation du marché du travail, a également très certainement agi sur cette dynamique. Les mécanismes à l'œuvre tiennent essentiellement à l'effet détériorant, sur la qualité du capital humain, du développement de la précarité des conditions de vie d'une part croissante des salariés, en particulier avec le retour des travailleurs pauvres (*les working poor*). Par ailleurs, on sait que la pression à la baisse exercée sur les salaires par la multiplication des emplois temporaires et du travail à temps partiel pèse sur la motivation des salariés et qu'elle est désincitative du point de vue de l'innovation, ce qui freine encore plus l'élévation de la productivité. On peut aussi faire appel à des éléments explicatifs tenant à l'appréciation subjective du bien-être, en considérant que celui-ci ne peut que se détériorer avec la précarisation de l'emploi, en mettant les salariés dans une situation d'insécurité sociale permanente. Or, une étude récente [7] sur les pays européens a notamment montré que le sentiment subjectif du bonheur était un déterminant positif de la productivité du travail – autrement dit, lorsque le bien-être ressenti diminue, les gains de productivité baissent également, et inversement –, et que cette causalité (non réciproque !) était en particulier plus sensible en France, relativement aux autres pays. De ce point de vue-là, à long terme, la précarité de l'emploi joue donc très probablement aussi, dans une certaine mesure (à déterminer), contre la productivité du travail.

Le début de la fin de la croissance ?

L'excellente corrélation positive entre gains de productivité du travail par tête et croissance du PIB par habitant, comme le suggère le graphique 2 pour l'économie française de 1950 à 2014, plaide sans ambiguïté pour une décélération durable et simultanée des rythmes de la croissance économique et des gains de productivité.

Par ces tendances de long terme, on saisit mieux la thèse selon laquelle les Trente Glorieuses n'auraient représenté qu'un court épisode exceptionnel dans l'histoire économique des pays développés. Dans ces conditions, même si les responsables politiques de la zone euro décidaient de sortir rapidement de la logique d'austérité pour dynamiser la croissance, on comprend aisément, au regard de ces évolutions de long terme, que l'économie française ne retrouverait probablement pas le sentier d'une croissance économique durablement élevée. La très bonne qualité de la corrélation ainsi observée n'est pas étrangère, bien sûr, au fait qu'une telle liaison statistique recouvre en réalité une causalité réciproque, correctement explorée par l'analyse économique usuelle. En effet, l'amélioration de l'efficacité productive du travail dynamise la croissance et, par un effet rétroactif, celle-ci impacte en retour positivement la productivité via le progrès technique,

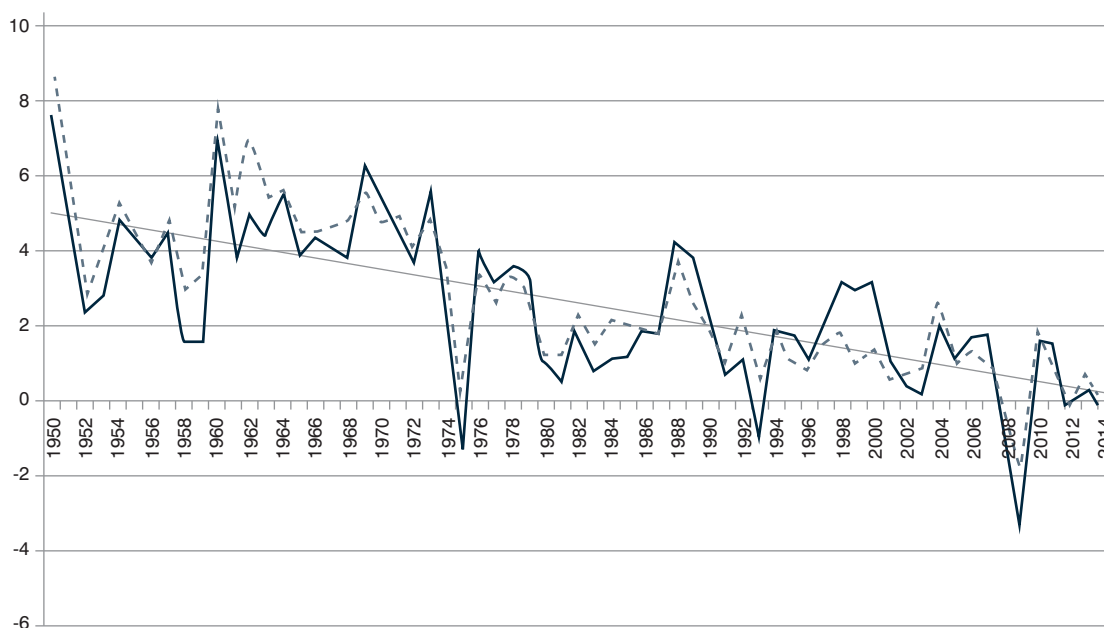
d'où un cercle vertueux, celui-là même qui a caractérisé les Trente Glorieuses en permettant l'articulation nécessaire entre production et consommation de masse.

Le schéma 1 (voir page suivante) présente les principaux mécanismes qui régissent cette relation d'interdépendance entre progrès technique, gains de productivité du travail et croissance.

À durée de travail constante, les gains de productivité permettent une réduction du coût de production unitaire (rapport entre le coût total de production et le volume de production) qui peut être répercutée selon trois modalités pouvant se combiner entre elles : la baisse des prix des produits, la hausse des salaires ou l'augmentation des profits unitaires. Les deux premières modalités se traduisent par une progression du pouvoir d'achat et donc de la consommation des ménages, tandis que la troisième favorise l'investissement des entreprises, d'où un dynamisme accru de la demande, lui-même renforcé par la hausse des dépenses publiques elle-même induite par des prélèvements obligatoires accrus (en raison, en particulier, de la hausse des salaires et des profits). La demande globale est par ailleurs stimulée par l'augmentation des exportations, compte tenu d'une meilleure compétitivité-prix. Enfin, conformément aux théories de la croissance endogène [8],

Graphique 2.

Taux de croissance du PIB par habitant (courbe bleu foncé) et du PIB par emploi (courbe en pointillés) en France (variation en %)



Source : Jean Gadrey, « Effondrement historique des gains de productivité : une bonne nouvelle... sous certaines conditions », 29 juin 2015, *Alternatives économiques*, alternatives-economiques.fr

les éléments anciens du système productif, d'où la disparition de certaines activités et des emplois qui leur sont liés, mais avec un solde positif sur les moyen et long termes entre les créations d'emplois et les destructions d'emplois. On peut reformuler le raisonnement macroéconomique en des termes analytiquement plus quantifiables, en partant de la décomposition algébrique du PIB comme le produit de la productivité apparente du travail par tête et de la population active occupée.

Si on note N la population active occupée, alors $PIB = (PIB/N) \times N$. Le PIB est donc le produit de la productivité apparente du travail par tête (PIB/N) et du niveau de l'emploi (N).

À partir de cette relation algébrique élémentaire, il est alors possible de déduire l'égalité suivante :

Variation de l'emploi (en %) = variation du PIB (en %) – variation de la productivité du travail par tête (en %).

En conséquence, si les gains de productivité (en %) sont supérieurs à la croissance économique, l'emploi diminue, et inversement. Ainsi, à court terme, emploi et productivité s'opposent, les gains de productivité induits de l'innovation jouent contre

en faveur de cette « destruction créatrice », puisque le progrès technique s'est accompagné à long terme de créations nettes d'emplois positives. Pour autant, il serait incomplet de ne pas souligner que ce processus a toujours un coût social, car les emplois créés sont toujours plus qualifiés que les emplois détruits, et n'interviennent pas toujours dans les mêmes régions que ces derniers, de telle sorte que la « destruction créatrice » suppose des mobilités professionnelle et géographique que les pouvoirs publics doivent pouvoir favoriser et accompagner.

Si l'on devait en rester là dans l'analyse, en s'en remettant au déterminisme technologique schumpetérien et au discours productiviste « croissantiste » qui le sous-tend, nous aurions alors toutes les raisons d'être grandement pessimistes pour l'avenir, d'autant plus si l'on retient la thèse de l'épuisement de l'innovation comme élément important pour expliquer l'affaiblissement durable des gains de productivité. La « destruction créatrice » se transformerait alors inexorablement, dans les décennies à venir, en « destruction destructrice », car les créations d'emplois induites par la croissance économique ne compenseraient plus les destruc-

“La « destruction créatrice » se transformerait alors inexorablement en « destruction destructrice », car les créations d'emplois induites par la croissance ne compenseraient plus les destructions d'emplois initiales”

l'emploi. Pour faire simple, la machine remplace l'homme, et même s'il faut du travail pour produire les nouvelles machines, le progrès technique est destructeur net d'emplois car la croissance du PIB est inférieure à celle de la productivité. Pour autant, à moyen et long termes, les gains de productivité génèrent les effets vertueux déjà exposés (cf. schéma précédent), provoquant une croissance du PIB supérieure à celle de la productivité, d'où une progression de l'emploi. Les deux derniers siècles, depuis la première révolution industrielle, plaident

tions d'emplois initiales, d'où la permanence d'un chômage de masse alimenté régulièrement par un chômage technologique et, dans un contexte de vieillissement démographique, des difficultés croissantes de financement de la protection sociale face auxquelles les responsables politiques pourraient bien être tentés de déshabiller toujours un peu plus l'État providence. Ce scénario du pire pour nos sociétés modernes, déjà malades d'un chômage de masse et d'un niveau d'inégalités aussi insupportable socialement que dangereux pour la démocratie, ne

pourrait que renforcer les dynamiques à l'œuvre depuis plus de trente ans, à savoir l'aggravation des inégalités économiques et sociales, la paupérisation des plus fragiles et le délitement du lien social. Cette conjecture pessimiste risque fort bien de devenir réalité si les sociétés d'opulence n'apportent pas des réorientations et transformations profondes au modèle « libéral-productiviste » dont elles ont hérité il y a maintenant plus de deux siècles avec la première révolution industrielle. Certes, un modèle dans lequel les gains de productivité ont pu être libérateurs, en permettant une amélioration significative des conditions d'existence grâce à la hausse du niveau de vie, la réduction du temps de travail et la prise en charge collective de certains besoins fondamentaux via la protection sociale, mais aussi en participant à la réduction des inégalités par leur partage. Mais, fondamentalement, un modèle qui ne pense la prospérité qu'au travers de l'accumulation matérielle, le primat du « produire toujours plus » sur la qualité et le respect des biens communs, et dès lors condamné à la course permanente aux gains de productivité et à la croissance économique. Aujourd'hui, c'est donc un modèle nécessairement à bout de souffle, car insoutenable du point de vue écologique en raison de ses dégâts collatéraux environnementaux (émissions de gaz à effet de serre et réchauffement climatique, déforestation, réduction de la biodiversité, etc.), surtout lorsqu'il fonctionne « à pleins gaz ». Insoutenable aussi économiquement et socialement du fait de son incapacité à organiser la prospérité (du latin *prosperare*, « rendre heureux ») sans le levier des gains de productivité, ne pouvant dès lors que creuser les inégalités et produire du chômage de masse lorsque ce levier ne répond plus. Sans parler du découplage que l'on observe dans les pays développés, dès les années 1960, entre la hausse du PIB par habitant et d'autres indicateurs de bien-être – mesuré objectivement ou ressenti subjectivement –, témoignant des limites, à partir d'un certain stade d'accumulation des richesses, de la croissance économique comme réponse à l'exigence légitime de prospérité [9]. Au final, un modèle ne pouvant plus offrir qu'enrichissement insolent pour quelques-uns et désenchantement permanent pour le plus grand nombre.

Une prospérité sans croissance ?

D'une certaine façon, on pourrait presque se réjouir de la panne durable du moteur des gains

de productivité, si les responsables politiques aux commandes s'en saisissent pour, sans plus attendre, en tirer tous les enseignements et agir du seul point de vue de l'intérêt général, et rompre avec les logiques inégalitaires et destructrices du modèle « libéral-productiviste ». Or, c'est encore de très loin le cas dans bon nombre de pays développés, notamment la France, où le productivisme « croissantiste » fait toujours de la résistance, notamment dans le discours politique de ses gouvernants, pour le plus grand malheur des chômeurs, des victimes des inégalités grandissantes et de l'environnement. Et pourtant, comme l'envisagent des économistes comme Jean Gadrey [10] ou Tim Jackson [11], le changement de paradigme, pour faire advenir une prospérité sans croissance, est aussi crédible que souhaitable. Il impose une transition à la fois écologique, sociale et politique, impliquant tous les acteurs de la vie économique, et mettant en mouvement des transformations profondes aux niveaux des modes de production et de consommation, ainsi que des modalités de répartition des richesses. Au préalable, il faut tout d'abord se rendre à l'évidence que les gains de productivité, tels qu'ils sont aujourd'hui définis et mesurés, représentent un concept devenu obsolète, comme le souligne très bien Jean Gadrey, pour au moins deux raisons principales [12]. En effet, dans les pays développés, les activités tertiaires occupent de nos jours plus des trois quarts de l'emploi. Or, dans bon nombre de ces services (santé, enseignement, services aux personnes âgées, etc.), l'augmentation de la productivité, telle qu'elle est mesurée actuellement, et l'amélioration de la qualité de la production sont tout simplement incompatibles, car celle-ci, et à travers elle la progression de l'utilité sociale des services produits, passe par l'enrichissement du contenu et une plus grande intensité des relations humaines, et non par une substitution du capital au travail, n'en déplaise aux « technooptimistes » de la robotisation et de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, ces gains de productivité du travail font l'impasse, comme pour l'évaluation du PIB, sur les externalités environnementales négatives qu'ils génèrent (coût carbone de la production, épuisement des ressources naturelles non renouvelables, etc.). Bref, ce succinct détour méthodologique nous montre à quel point le changement de paradigme passe aussi par la fin de l'hégémonie d'un concept, à l'interprétation altérée et inadaptée aux enjeux actuels de

sociétés tout à la fois d'abondance, prédatrices de leur environnement et bien en panne de prospérité au sens étymologique du terme !

Les chemins de la prospérité sans croissance sont multiples et complémentaires. Côté modes de production et de consommation, il s'agit d'encourager et développer, entre autres choses : l'économie de la fonctionnalité, l'éco-conception, l'économie circulaire, la lutte contre l'obsolescence programmée, l'agro-écologie de proximité, les systèmes d'échanges locaux, la consommation citoyenne, la mutualisation des biens de consommation dans le cadre de l'économie collaborative privilégiant chez le consommateur l'usage des biens à leur possession (location ou partage des biens), le marché des produits d'occasion, la réparation, le recyclage, etc. Côté répartition des richesses, le chemin est celui d'un partage plus équitable du travail et de l'ensemble des revenus. La réduction du temps de travail (RTT) est une tendance historique indéniable et observable dans l'ensemble des pays développés. Ainsi, en France, la durée du travail a été divisée par deux depuis la fin du XIX^e siècle, grâce, en partie, à l'affectation d'une part des gains de productivité à la RTT. Mais l'affaiblissement historique des gains de productivité du travail, dont il a été question tout au long de cette réflexion, n'interdit nullement la poursuite de la RTT ; bien au contraire, puisque c'est en grippant le processus de croissance économique qu'il la rend plus que jamais nécessaire pour limiter les suppressions d'emplois, grâce au partage du travail disponible que rend possible la RTT. Ainsi, en France, même les plus grands détracteurs des 35 heures, adoptées par les lois Aubry en 1998 et 2000, ne peuvent contester les effets globalement bénéfiques de la réforme en termes de créations nettes d'emplois et de lutte contre le chômage [13]. Avec plus de six millions de chômeurs – ensemble des demandeurs d'emplois recensés à Pôle emploi, toutes catégories confondues – que compte aujourd'hui la société française, la poursuite du mouvement historique de la RTT n'est plus seulement un impératif économique mais devient aussi une question éthique. Par ailleurs, cette RTT s'inscrit dans un projet global de société mettant l'économie au service de l'humain – et non plus l'inverse – où le partage du travail devient émancipateur pour tous, en permettant à chacun de disposer d'un travail rémunéré dignement et de disposer de plus de temps pour la participation citoyenne démocratique, militante et associative. À contre-courant des

tendances engagées dans la plupart des pays développés depuis les années 1980 sous la houlette des gouvernements néolibéraux, le partage plus équitable doit aussi porter sur l'ensemble des revenus, grâce notamment à une meilleure redistribution verticale et horizontale, ce qui signifie un renforcement de la protection sociale en relevant par exemple les minima sociaux, mais surtout une taxation accrue sur les revenus et patrimoines des catégories sociales les plus aisées ainsi que sur les profits des grandes entreprises – d'où tout l'enjeu d'une harmonisation fiscale en Europe et de la chasse aux paradis fiscaux. Enfin, selon la plupart de ses promoteurs, le dernier volet important de ce modèle alternatif, sans lequel l'investissement ne peut réellement servir une prospérité transgénérationnelle sans croissance, relève du domaine monétaire : la monnaie doit redevenir un bien commun, ce qui implique sa socialisation ainsi que celle du système financier ; sinon, pour reprendre l'expression de Jean Gadrey, c'est la loi de la « valeur pour l'actionnaire » qui règne en maître dans la gestion courante et à long terme des affaires privées des hommes. Sans épargner non plus, « parfois », la gestion des affaires publiques dans le modèle « libéral-productiviste ».

Bibliographie

- [1] **CETTE G.**, « Croissance de la productivité : quelles perspectives pour la France ? », *France Stratégie*, 2013.
- [2] **VUJ J.**, *The American Technological Challenge. Stagnation and Decline in the 21st Century*, Algora, 2011.
- [3] **GORDON R.**, "Is US Economic Growth Over? Faltering Innovation Confronts the Six Headlines", *NBER Working Paper*, n° 18315, 2012.
- [4] **BRYNJOLFSSON E., MCAFEE A.**, *The Second Machine Age. Work, Progress and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies*, W. W. Norton, 2014.
- [5] **BAUMOL W.**, *The Cost Disease: Why Computers Get Cheaper and Health Care Doesn't*, Yale University Press, 2012.
- [6] **CECCHETTI S. G., KHARROUBI E.**, "Reassessing the Impact of Finance on Growth", *BIS Working Papers*, n° 381, 2012.
- [7] **DI MARIA C.-H., PERONI C., SARRACINO F.**, "Happiness Matters: the Role of Well-being in Productivity", *MPRA*, juin 2014. [En ligne] disponible sur le site MPRA, mpra.ub.uni-muenchen.de
- [8] **GUELLEC D., RALLE P.**, *Les Nouvelles Théories de la croissance*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- [9] **BESANÇON Y.**, « L'hégémonie anachronique du PIB », *Idées économiques et sociales*, n° 173, sept. 2013.
- [10] **GADREY J.**, *Adieu la croissance*, Paris, Les Petits Matins, 2012.
- [11] **JACKSON T.**, *Prospérité sans croissance*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- [12] **GADREY J.**, « Comment penser une "prospérité sans croissance" ? », *Les Possibles*, n° 3, 2014.
- [13] **ROMAGNAN B., BENOIT T.**, Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur « l'impact sociétal, social, économique et financier de la réduction progressive du temps de travail », Assemblée nationale, déc. 2014. [En ligne] disponible sur le site de l'Assemblée nationale, www.assemblee-nationale.fr